

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2025



Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, soyez avisés que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025 est le suivant :

21 janvier, 11 février, 11 mars, 8 avril, 13 mai, 10 juin, 8 juillet, 12 août, 9 septembre, 1 octobre, 11 novembre et 9 décembre.

Que ces séances ordinaires seront tenues au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, à 19h30.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 24 FÉVRIER 2025.

M^e Catherine Fortier-Pesant
Greffière